

10536 - Consommer la viande d'un animal égorgé par une personne qui a quitté une fausse croyance pour embrasser une autre fausse croyance

La question

Si un chrétien devient communiste, athée ou boudhiste, peut-on consommer les animaux égorgés par lui ? Si un juif devenait chrétien, pourrait-on consommer les animaux égorgés par lui ?

La réponse détaillée

Les jurisconsultes sont tous d'avis que les animaux tués par des juifs et chrétiens qui convertis à d'autres religions (non révélées) ne peuvent pas être consommés. Mais si un juif devient chrétien ou un chrétien devient juif, la majorité des jurisconsultes hanafites, malékites et chafiites selon une version – et hanbalites, dans l'ensemble, soutiennent la légalité de la consommation des animaux égorgés par eux. Allah le sait mieux.